



### Mairie

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Samedi  
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie  
29400 Plouneventer  
Tél : 02.98.20.81.57  
Fax : 02.98.20.91.05  
[mairie@plouneventer.fr](mailto:mairie@plouneventer.fr)  
[www.plouneventer.fr](http://www.plouneventer.fr)

### Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,  
du lundi au samedi

Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

### Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h  
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h  
Jeudi : 10h – 12h  
Vendredi : 14h – 16h30  
Samedi : 9h30 – 12h  
02.98.20.81.76



**ALSH – 06.66.43.46.42**

### Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria  
02.98.20.81.41

**Collecte de journaux**  
Samedi 9 février

### Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h et 18h30 – 19h30  
Jeudi : 11h – 12h  
Vendredi : 10h30 – 12h  
Samedi : 10h30 – 12h  
02.98.20.92.38  
[bibliotheque-plouneventer@laposte.net](mailto:bibliotheque-plouneventer@laposte.net)

### Etat Civil

#### Naissance :

**Romy FRESSART**, 2 rue des Ajoncs, le 17 décembre.  
**Eden LE GOFF**, 1 rue Maryse Bastié, le 19 décembre.  
**Andréa ROUDAUT**, 8 impasses des demoiselles, le 7 janvier.  
**Sam-Eyline MOALIC DE JESUS**, 23 rue de Mézarnou, le 16 janvier.  
**Colin L'HOURL**, 5 rue de Kermaria, le 18 janvier.

#### Décès :

**Suzanne EMILY**, Cosfourn, le 15 janvier.



ERDF s'appelle dorénavant ENEDIS (<http://www.enedis.fr>). L'entreprise de service public chargée de la gestion du réseau d'électricité français a changé de nom suite à l'ouverture de marché de l'énergie et à la séparation d'ERDF (gestionnaire de réseau) et d'EDF (distributeur d'électricité). Numéro de téléphone d'ENEDIS : 09 72 67 50 29.

### GRAND DEBAT



Comme vous le savez, le Gouvernement engage sur tout le territoire un grand débat national sur la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation des services publics, permettant à chaque Français de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions. Un cahier de doléance est à votre disposition à la mairie jusqu'à la fin du débat public. S'il y a demande, une salle pourra être mise à disposition pour l'organisation d'un débat, au niveau de la commune ou d'un regroupement de communes.

### CIVISME



Nous attirons votre attention sur le fait que le cimetière est un lieu de recueillement et non d'amusement. Aussi, veuillez ne pas y jouer, ni dans le porche de l'église.

## Messes de février

### **Dimanche 3 :**

10h30 à Landivisiau

### **Samedi 9 :**

18h00 à Plouneventer

### **Dimanche 10 :**

10h30 à Landivisiau

### **Dimanche 17 :**

10h30 à Landivisiau

### **Samedi 23 :**

18h00 à Plouneventer

### **Dimanche 24 :**

10h30 à Landivisiau

### Personnes à contacter pour les cérémonies

#### Baptêmes :

Marie Michelle ILY  
02.98.20.88.16.

#### Mariages :

Marie Françoise CARIOU  
02.98.20.83.12.

#### Obsèques :

J.P. ABHERVE-GUEGUEN  
02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23.

## Relais Petite enfance

5 Rue des Capucins -29400 Landivisiau : **02.98.24.97.15 / [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)**

- Eveil au mouvement : Espace Sklerijenn : **jeudi 7 à 9h30 et 10h30**
- Temps d'éveil (sur inscription) : Espace Sklerijenn : **jeudis 21 à 9h30 et 28 à 10h30**

## Permanences Habitat

Dans les locaux de la Communauté de communes de Landivisiau, Zone de Kerven.

**OPAH** (Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)

**Du lundi au jeudi de 9h à 12h** (sans rendez-vous) et **de 14h à 17h et Le vendredi** sur rendez-vous.

**HEOL** (conseil technique sur les économies d'énergie)

**Jeudi 21 février de 9h à 12h** sans rendez-vous.

**ADIL** (Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement)

**Mercredi 6 et 20 février de 14h à 17h**

Pour un projet d'accèsion à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

## ALSH - Motivé pour travailler avec les enfants ?

L'accueil de loisirs des communes de Plouneventer, Saint Servais et Saint Derrien accueille les enfants des 3 communes tous les mercredis en période scolaire, à Saint Servais. Pendant les petites vacances, l'accueil se fait à l'espace de la fontaine à Saint Derrien, et pendant les vacances d'été dans les locaux de l'école du Sacré-Cœur à Plouneventer.

En 2018, en 112 jours d'ouverture, nous avons accueilli en moyenne 50 enfants par jour, de 3 à 12 ans. Il en faut du monde, pour organiser tout ça !

L'équipe d'animation est composée d'Emilie, la directrice, de Leslie, directrice adjointe et animatrice, et des animatrices Sandie, Sandra et Morgane. Certains jours, ça ne suffit pas, et nous faisons appel à du personnel occasionnel. Souvent, Pauline et Loréna complètent l'équipe.

L'animation auprès des enfants peut être une première expérience professionnelle. Et pourquoi pas, le début d'une vocation !

L'idéal est de passer son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Cette formation payante est proposée par différents organismes en Bretagne, et comporte une partie théorique et une partie pratique : un stage d'une durée de 14 jours.

Pour les jeunes de la communauté de commune intéressés par le BAFA, il faut savoir que la CCPL peut prendre en charge jusqu'à 50% du coût de la formation. Et l'ALSH accueille régulièrement des jeunes du territoire pour leur stage pratique. C'est intéressant pour tout le monde.

Que vous soyez diplômé ou non, si l'animation vous tente, n'hésitez pas à proposer votre candidature. Vous pouvez transmettre vos CV et lettres de motivation à l'adresse suivante : [secretariat.alsh@plouneventer.fr](mailto:secretariat.alsh@plouneventer.fr)

# GENDARMERIE NATIONALE

Communiqué trimestriel de janvier, février et mars 2019

Horaire d'accueil du public à Landivisiau : Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h. En cas d'URGENCE, nos services restent joignables 24H/24 et 7J/7 aux numéros habituels : « 17 » et « 112 ». Adresse et numéro de téléphone : 46 avenue du Maréchal FOCH – 29400 LANDIVISIAU – téléphone : 02.98.68.10.39

## LE DOSSIER ANTS :

L'ANTS ou Agence Nationale des Titres Sécurisés est le nouveau service de référence pour vos démarches concernant les immatriculations, les permis de conduire ainsi que vos documents d'identité (CNI et Passeport). Une question sur vos démarches ? Plus besoin de vous déplacer en Préfecture ou en Sous-Préfecture. Contactez directement les services de l'ANTS par le biais de leurs sites internet :

<https://ants.gouv.fr>

<https://passeport.ants.gouv.fr>

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

## LE DOSSIER PERSONNES VULNERABLES :

Nos seniors sont souvent les plus vulnérables face aux agissements des délinquants peu scrupuleux. Parce que nous sommes toutes et tous les seniors de demain soyons vigilants ! Quelques recommandations...Ne restez pas isolé chez vous ! N'hésitez pas à nouer des contacts avec vos voisins ou d'autres seniors de votre quartier. Gardez toujours à proximité les numéros utiles en cas d'urgence ainsi que votre téléphone. Pensez à fermer votre maison à clef, même quand vous êtes à l'intérieur. Quand vous vous déplacez ne transportez pas de somme d'argent trop importante ou de bijoux trop voyants. Enfin, en cas de visite à votre domicile, redoublez de vigilance et n'hésitez pas à contacter les numéros d'urgence habituels en cas de problème. Si malgré nos recommandations vous êtes victime, n'opposez aucune résistance car « votre vie est plus précieuse que vos biens » et appelez nous !

## LE SITE INTERNET « CYBERMALVEILLANCE » :

Il s'agit de la solution vers laquelle peuvent se tourner les victimes d'actes de cybermalveillance. En outre, il s'agit de votre interlocuteur privilégié qui permet de vous mettre en relation, vous, victimes, avec des prestataires spécialisés présents sur le territoire national. Ce site internet ne vise pas que les particuliers ! les entreprises et collectivités territoriales y trouveront les réponses à leurs questions. Lors de votre navigation sur le web redoublez de vigilance et n'hésitez pas à vous renseigner avant de tomber dans le piège ! Le site internet : <http://www.cybermalveillance.gouv.fr>

## SECURITE ROUTIERE

La sécurité routière est l'affaire de tous, piétons, deux-roues, automobilistes...Tous les jours, les militaires de la Communauté de Brigades de la Gendarmerie de Landivisiau oeuvrent sur nos routes afin de les rendre plus sûres. Les conditions météorologiques sont souvent dégradées en hiver et les routes peuvent devenir difficilement praticables voire très dangereuses. Afin de limiter les risques, vérifiez vos équipements de sécurité, adaptez votre vitesse et gardez vos distances avec le véhicule qui vous précède.

## Loi Labbé - Votre jardin sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques\* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public. Des solutions alternatives existent ! Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant ! Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr). Rapportez vos pesticides ! Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire. Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com).

## **Celtic Interconnector : une liaison électrique entre la France et l'Irlande**

Lancement de la concertation avec le public

Le projet Celtic Interconnector est un projet de liaison électrique qui vise à relier le poste électrique de La Martyre (Finistère) à celui de Cork (au sud de l'Irlande). RTE (Réseau de Transport d'Electricité) organise, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, à partir du 29 janvier prochain, une concertation à destination des citoyens. Cette démarche de participation du public se déroulera jusqu'en avril 2019, avec différentes modalités de rencontres, destinées à enrichir le projet en prenant en compte les enjeux du territoire. Elle vient compléter la concertation qui a lieu avec les acteurs locaux (élus ; services de l'Etat ; associations ; etc.), avec un enjeu, rechercher la meilleure implantation possible pour les ouvrages électriques à construire : la future liaison sous-marine et souterraine, ainsi que la station de conversion.

Les citoyens, qui souhaitent prendre connaissance du projet et participer aux échanges, sont invités à deux réunions publiques de lancement, qui auront lieu à :

### **LA MARTYRE**

Mardi 29 janvier de 18 h 30 à 20 h 30  
Maison du Plateau - Route de Ploudiry  
29800 La Martyre

### **SAINT-POL-DE-LEON**

Mercredi 30 janvier de 18 h 30 à 20 h 30  
La Maison de services au Public - 29, rue des Carmes  
29250 Saint-Pol-de-Léon

Des permanences locales et stands mobiles, qui permettront des échanges plus individualisés avec RTE, sont également organisés. Ils se dérouleront sur différentes communes, dans la continuité des réunions publiques - plus d'informations sur [www.rte-france/celtic-interconnector](http://www.rte-france/celtic-interconnector). Une plate-forme en ligne : faites-nous part de votre avis  
Parmi les différentes modalités de concertation, un site internet participatif :

[www.concertation.celticinterconnector.eu](http://www.concertation.celticinterconnector.eu) permettra à tous ceux qui le souhaitent de s'informer et de contribuer au projet à partir du 29 janvier.

### **Des cercles de travail**

La tenue de quatre cercles de travail thématiques, composés essentiellement de professionnels et d'associations du territoire. Les thématiques retenues sont « Environnement naturel, patrimoine et paysage », « agriculture », « Développement du territoire » et « Activités de loisirs mer et terre ». L'objectif de ces rendez-vous : faire émerger des contributions sur le projet afin d'enrichir l'identification du fuseau dit de moindre impact.

### **L'essentiel du projet**

Le projet Celtic Interconnector vise à créer une liaison électrique de 575 km (dont environ 500 km en mer) entre la France et l'Irlande pour permettre l'échange d'électricité entre les deux pays. Il est porté par RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France, et son homologue irlandais EirGrid. La liaison, sous-marine et souterraine, reliera le poste électrique de Knockraha (région de Cork au sud de l'Irlande) au poste de la Martyre (Finistère). Les câbles venus d'Irlande se rejoindront à l'Est des côtes de la Ceinture Dorée.

Reconnu Projet d'Intérêt Commun (PIC) par l'Union Européenne, le projet Celtic Interconnector répond aux enjeux européens en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique en facilitant le développement des énergies renouvelables et l'évolution vers un mix électrique à bas carbone. La mise en service est estimée en 2026. Contact : [rte-celtic-interconnector@rte-france.com](mailto:rte-celtic-interconnector@rte-france.com)

Pour suivre l'actualité du projet : Facebook : [www.facebook.com/groups/projetcelticinterconnector](https://www.facebook.com/groups/projetcelticinterconnector)  
ou Twitter : @RTE\_Ouest

## **RADICALISATION VIOLENTE – ENROLEMMENT DJIHADISTE**

**Familles, amis AGISSEZ SANS ATTENDRE**

### **QU'EST-CE QUE LA RADICALISATION ?**

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme. Il concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou rupture. Il touche également des jeunes parfaitement insérés, mais vulnérables.

Le but des actions de prévention est d'éviter l'endoctrinement et le basculement dans une phase de recrutement et/ou de passage à des actes violents.

Le processus de radicalisation n'est pas toujours visible mais il se traduit souvent par une rupture rapide et un changement dans les habitudes de la personne.

## **PREVENTION ET SIGNES D'ALERTE**

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.

- rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches.
- rupture avec l'école déscolarisation soudaine.
- nouveaux comportements dans les domaines suivants : Alimentaire, linguistique, vestimentaire et financier.
- changements de comportements identitaires : propos asociaux, rejet de l'autorité et rejet de la vie en collectivité.
- repli sur soi.
- fréquentation de sites Internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste.
- allusion à la fin des temps.

## **QUE FAIRE FACE A CES SITUATIONS ?**

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

- par téléphone au 0 800 005 696, du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France ;
  - par internet sur [www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr) pour accéder à un formulaire en ligne.
- 1- Le numéro vert et le formulaire en ligne permettent de demander de l'aide et/ou de signaler tout comportement inquiétant.
  - 2- La plate-forme téléphonique est à l'écoute des familles et des proches. Elle recueille les éléments utiles sur la situation des personnes en danger. Elle permet le suivi et l'orientation des jeunes concernés et de leurs familles par les services compétents sous l'autorité des préfets, dans chaque département.
  - 3- Le numéro vert et le formulaire en ligne permettent d'engager la démarche d'opposition à la sortie du territoire d'un mineur (sur le fondement de l'article 371-3 du code civil).

## **Bien utiliser un drone de Loisir**

Avec l'augmentation de l'utilisation des drones de loisirs, il est utile de rappeler certaines règles de sécurité qui s'imposent aux abords des aérodromes et par conséquent de la base aéronautique navale de Landivisiau. En effet, l'usage de drones de loisirs, dans la zone de contrôle attenante à la base aéronautique navale de Landivisiau est soumis à la réglementation énoncée dans l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord. Ci-dessous, les règles d'usage en la matière et nous vous invitons à vous informer en allant sur le site de la Direction générale de l'aviation civile ([www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-aeronefs-telepilotes-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-aeronefs-telepilotes-.html)).

- 1- ne pas survoler des individus,
- 2- respecter les hauteurs maximales de vol,
- 3- ne jamais perdre l'engin de vue et uniquement en vol de jour,
- 4- le survol des espaces publics en agglomération est interdit,
- 5- ne pas utiliser de drones à proximité des aérodromes,
- 6- vérifier si la pratique de ce loisir est couverte par votre assurance,
- 7- respecter la vie privée d'autrui
- 8- interdiction de survoler des sites sensibles ou protégés
- 9- les prises de vues ne doivent pas faire l'objet d'un usage commercial
- 10- ne pas diffuser de prises de vue sans l'accord des personnes concernées.

## **Vie associative et sportive**

### **Association des riverains de la B.A.N**

L'assemblée générale de l'association des riverains de la B.A.N se tiendra le vendredi 8 février à 18h30 à la maison pour tous de BODILIS. Ordre du jour : bilan moral et financier et questions diverses. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion. Nous comptons sur votre présence.

### **Le chant des syllabes**

La cotisation de la bibliothèque sera offerte aux nouveaux habitants pour un an. Vous vous rendez en mairie afin de récupérer un bon attestant de votre nouvelle arrivée sur la commune, que vous remettrez lors de votre inscription à la bibliothèque.

## **VELO SPORT**

### **Groupe VTT :**

Dimanche 03/02 : Rando sur la commune  
Dimanche 10/02 : Rando au Folgoët  
Dimanche 17/02 : Rando sur la commune  
Dimanche 24/02 : Rando à Plounéour Menez  
Dimanche 03/03 : Rando sur la commune  
Départ terrain de foot

### **Groupe Route :**

Dimanche 03/02 : 65 km départ à 9h  
Dimanche 10/02 : 60 km départ à 8h30  
Dimanche 17/02 : 69 km départ à 8h30  
Dimanche 24/02 : 70 km départ à 8h30  
Dimanche 03/03 : 76 km départ à 8h30  
Départ place du bourg

Les inscriptions au club se feront le **dimanche 10 Février à 11h30** à la salle Sklerijen (renseignements auprès de Christophe 06 82 74 08 63).

Inscriptions au cochon grillé jusqu'au **1 Février** dernier délai auprès de Christophe.

## **Club de Volley**

Tartiflette à emporter, le samedi 2 février à la salle TY AN OLL de 18h00 à 20h00. Formule : Tartiflette + salade + dessert pour 10 €. Réservation par téléphone 06.59.96 51 66.

## **Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied**

### **SECTION MARCHÉ**

Le dimanche 10 février : Lesneven : 12 km - Rdv à 13h30.  
Le dimanche 24 février : Trémaouézan : 9 km - Rdv à 09h00.  
Tous les départs se font à partir de la place de la Liberté. Tel 06 33 58 62 63.

### **SECTION TRAIL / COURSE**

#### **Inter-clubs, trails et courses.**

Le dimanche 03 février :

**La Roche-Maurice** (Trail - Interclubs) : 15 et 10 km à 09h30.  
**Saint-Divy** (challenge de l'Elorn) : 6 km à 09h30 et 15 km à 10h30.

Le dimanche 10 février :

**La Morlaisienne** (course nature) : 7,5 km à 09h30 et 15 km à 10h15.  
**Châteauneuf du Faou (Trail de Trévarez)** : 22 km à 09h15 et 13 km à 10h00

Le dimanche 17 février :

**Landerneau** (challenge de l'Elorn) : 6,5 km à 10h00 et 15 km à 10h10.

Le dimanche 24 février :

**Pleyber-Christ** (Interclubs) : 16 et 10 km à 09h30  
**Bourg-Blanc** (course du lac) : 12 km à 10h00.  
**Morlaix** (Montroulez Urban trail) : 7 km à 09h30 et 14 km à 10h30.

## **Club Loisirs et Détente**

**Théâtre** : il aura lieu les samedis 16 et 23 février à 20 h30 et les dimanches 17 et 24 février à 14h30. Vous aurez le plaisir de voir 4 pièces dont 1 en breton. Entrée 6€, gratuit jusqu'à 12 ans.

**Mercredi 27 février** : Sélection de dominos pour le secteur du Ponant, à St Derrien. Inscriptions auprès de Danielle Séné pour le jeudi 21.

**Mardi 5 mars** : Jeu « Le savez-vous ? » à Bodilis.

**Mercredi 20 mars** : Finale départementale de dominos à la salle Sklerijenn.

**Mardi 26 mars** : Kig-a-farz avec Plouvien.

## **Scrapaploun**

L'association Scrapaploun organise un atelier scrapbooking enfants-ados à partir du cm1 le :

- **vendredi 15 février 2019 de 14h à 17h** à l'Espace Sklerijen à Plouneventer. Le thème est un mini album photos pyramide. Le tarif est de 15 euros comprenant le matériel, la prestation et le gouter. Le règlement de l'atelier se fait lors de l'inscription, une urne est à votre disposition à la mairie jusqu'au samedi 9 février.

Inscriptions sur doodle : <https://doodle.com/poll/7aaeaezvzqkerc7f>

Renseignements : asso.scrapaploun29@free.fr

## Les P'tites Annonces

### Demande d'emploi

- **Assistante maternelle agréée**, pour quatre enfants, dispose de 2 places pour les mercredis et une place en après-midi (pour un jeune enfant) à partir de midi, dans une maison spacieuse, jardin clos, chauffage au sol, 5 chambres. ☎ **07 81 15 74 85**.

- **Assistante maternelle** dispose d'une place à partir de début mars. ☎ **06 51 17 12 09**.

- **Dame avec expérience**, cherche heures aide à la personne : ménage, repassage, sur Plouneventer, en chèque CESU. ☎ **02 98 20 88 53**.

### Offre d'emploi

**Exploitation porcine** de 770 truies, recrute dans le cadre d'un renouvellement de poste, un technicien d'élevage autonome, pour travailler sur le secteur post-sevrage. Contrat de 39 heures par semaine à pouvoir des accords. Prévoir un week-end sur 6. SCEA Romain RIOU ☎ **06 62 73 94 90**.

## Nouveau commerce

### FIL EN DEL'IR :

Prochainement ouverture de la boutique/atelier de couture « Fil en dél'ir » au 7 place de l'Eglise. Je serai à votre écoute pour tout travaux de couture, retouches, créations, personnalisations, ainsi que pour la tapisserie d'ameublement. Des cours de couture adultes et enfants seront également proposés. Delphine : ☎ **07 67 28 09 27**

## Informations

### **AMADEUS, 21 bis rue de la Tour d'Auvergne- Landerneau – Tél. 02 98 21 06 72**

- Aide et soins à la personne
- Service d'aide et d'accompagnement
- Service de soins infirmiers
- Équipe spécialisée Alzheimer
- Service aux familles
- Portage de repas
- Garde d'enfants
- Jardinage-bricolage
- Assistance informatique
- Télé-assistance

### **DEVENIR FAMILLE DE VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

Le droit aux vacances pour tous les enfants.

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours Populaire Français – Fédération du Finistère recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 6 à 10 ans l'été prochain.

Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant.

Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 6 à 10 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère.

Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ? L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer. **N'hésitez pas à prendre contact** par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi matin et jeudi matin) par courriel : [vacances@spf29.org](mailto:vacances@spf29.org)



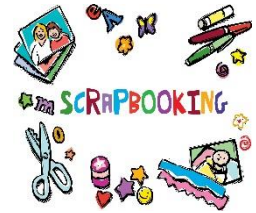
## A noter dans vos agendas

### ★ Vente de tartiflette à emporter

Samedi 2 février, de 18h à 20h, organisée par le club de volley, à la salle Ty-an-Oll.

### ★ Ateliers enfants

Vendredi 15 février, de 14h à 17h00, organisés par Scrapaploun, à l'Espace Sklerijenn.



### ★ Théâtre : 4 pièces dont 1 en breton

Samedis 16 et 23 février à 20h30 ; dimanches 17 et 24 février à 14h30, à l'Espace Sklerijenn, jouées par le club de Loisirs et Détente.



## Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : [bulletin@plouneventer.fr](mailto:bulletin@plouneventer.fr) pour le **samedi 16 février**.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie

La fleur du mois de février est la violette

